

Week-end mouvementé au Quartier Mineurs !!!

CP METZ

le 22 août 2022

*L'ambiance au sein du **Quartier Mineurs** connaît, depuis peu, une dégradation... 2 arrivées par **Mesures d'Ordre et de Sécurité** et un mineur proche de sa majorité ont changé la donne... le « presque majeur » en guise de meneur accompagné des 2 MOS et de quelques « suiveurs » ont décidé d'imposer leurs propres règles !*

Ce week-end a clairement montré une montée en puissance de certains détenus... Tout commence lors de la fin de la séance de sport collectif, après une saisie de cigarettes dans la cellule du « meneur » et après un rappel du règlement intérieur par l'officier de permanence. Le détenu mécontent s'est mis à insulter l'officier et le référent à plusieurs reprises. Il a ensuite incité les mineurs présents en promenade à refuser de réintégrer.

Les 4 mineurs présents se sont exécutés avec comme revendications : de rendre les cigarettes !!!
Au bout d'une heure de négociations infructueuses, l'équipe d'agents équipés interviendra sans faire usage de la force. Retour en cellule pour tout le monde, dans un calme plus que relatif...

Le lendemain, ils ont passé la journée à insulter le référent qui avait saisi les cigarettes... Un autre détenu en cellule la veille s'est même permis de saisir le bras de notre collègue et de tenir les propos suivants « ce n'est rien ça » que bientôt, tous verraient son vrai visage... **DES INSULTES et DES MENACES !**

Le soir, un des 2 MOS a insulté les rondiers et a incité les autres mineurs à inonder la cour et à faire chauffer de l'eau pour jeter sur les collègues s'ils entraient en cellule... **ENCORE DES INSULTES et DES MENACES !!!**

Lendemain rebelotte pour les insultes... 1 des détenu MOS, à l'ouverture pour la douche, a agressé notre collègue en se permettant de poser sa main sur son torse juste avant de l'attraper par le col. Une demande de renfort fut demandée et le détenu placé au quartier disciplinaire. **UNE AGRESSION !**

Au vu des tensions engendrés par ces détenus, l'**UFAP UNSa Justice** de Metz exige le transfert du meneur...celui-ci doit, en effet, monter prochainement en détention chez les majeurs. Il faut l'isoler de son secteur et de ses fréquentations !

Evidemment, vu l'ambiance générale du Quartier Mineurs, des décisions fortes doivent être prises rapidement afin de rétablir la discipline, afin que nos collègues puissent travailler à nouveau sereinement et SURTOUT EN TOUTE SECURITE !

Concernant le détenu placé au Quartier Disciplinaire, l'**UFAP UNSa Justice** exige la **plus grande fermeté lors de son passage en Commission De Discipline et son départ à l'issue de la sanction**. Le plus important pour ce jeune délinquant étant, dixit l'intéressé : « d'avoir ses « Chocapics » lors de son séjour, et qu'il arrive à récupérer du tabac... » !

Le bureau local UFAP UNSa Justice félicite l'équipe d'intervention et les encadrants pour la gestion de l'incident de vendredi et met en avant tout le professionnalisme qu'il aura fallu employer avec cette population particulièrement sensible et difficile à gérer.

Nous apportons également tout notre soutien à notre collègue qui a été malmené, alors qu'il est, de l'avis de tous, un professionnel exemplaire !

Le secrétaire local